



Avis de consultation publique – Certification FSC®

Avis émis le 23 juin 2026

Organisation audité : Organisme de gestion environnementale et forestière de Lanaudière (OGEFL)

Territoire dans la portée de l'audit : UA 06271

Dates de l'audit : semaine du 17 août 2026

Introduction

Preferred by Nature, un organisme de certification accrédité Forest Stewardship Council® (FSC®), effectuera un audit réenregistrement FSC des activités d'aménagement forestier et de la chaîne de traçabilité de l'Organisme de gestion environnementale et forestière de Lanaudière (OGEFL) localisé à Saint-Michel-des-Saints pour l'UA 06271. Cet audit se déroulera dans la semaine du 17 août 2026. Une carte du territoire dans la portée de l'audit est fournie dans les pages suivantes.

L'audit sera mené par Jordan Thibault, ing.f., accompagné de Samir Chaib Draa, M. Sc. A. et Yves Bouthillier, Biol, M. Sc.

Nous invitons les parties prenantes et communautés autochtones à nous communiquer leurs commentaires sur les pratiques d'aménagement forestier sur le territoire dans la portée de l'audit. **Nous accueillons tout commentaire, qu'il soit d'ordre public ou confidentiel. La source des informations fournies demeurera confidentielle.** Les commentaires peuvent être communiqués au chef de l'équipe d'audit Jordan Thibault (jthi@pbn.org) ou au responsable de la gestion du certificat chez Preferred by Nature, Yves Bouthillier (yb@pbn.org)

Portée de l'audit

L'audit de réenregistrement FSC des activités d'aménagement forestier comportera la vérification des aspects environnementaux, sylvicoles et socio-économiques en utilisant la Norme canadienne FSC d'aménagement forestier (FSC-STD-CAN-01-2018 V1) : <https://ca.fsc.org/ca-fr/amenagement-forestier>

Des informations sur ce détenteur de certificat FSC, dont les résumés publics des rapports d'audit, sont disponibles sur le site FSC Search à cette adresse: <https://search.fsc.org/fr/certificate/a023300000ayijYAAQ/>

Déroulement de l'audit

L'équipe d'audit commencera sa consultation des parties prenantes et communautés autochtones dès maintenant. Pendant la semaine du 17 août 2026, l'équipe d'audit effectuera une visite terrain des opérations forestières récentes ou en cours sur le territoire concerné. Elle mènera également des consultations avec les parties prenantes et les communautés autochtones, incluant des entretiens privés, des discussions et si nécessaire, des rencontres publiques. Avant leur départ, les auditeurs tiendront une réunion de clôture avec l'Organisation audité pour présenter les résultats préliminaires. Environ un mois après la réunion de clôture un rapport préliminaire confidentiel sera transmis au détenteur de certificat pour commentaires. Preferred by Nature prendra ensuite une décision de certification, en tenant compte des commentaires reçus et du processus de révision, d'ici le 1^{er} novembre 2026. Un résumé public du rapport d'audit sera publié sur le site FSC Search : <https://search.fsc.org/fr/>

Autres informations

- La procédure de résolution des différends de Preferred by Nature est disponible aux parties prenantes et communautés autochtones à l'adresse suivante : <https://www.preferredbynature.org/library/document/preferred-nature-dispute-resolution-procedure>
- À propos de Preferred by Nature : <https://www.preferredbynature.org/fr/about-us>

Carte du territoire dans la portée de l'audit

Source : https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/forets/documents/planification/Lanaudiere/plans/DS_Territoire_PAFIT_R14_MRNF.pdf

